

5 - La politique sétoise de stationnement

Résumé des choix présentés par Vincent Sabatier au nom de la ville de Sète : *il s'agit de diminuer la perception des voitures en centre-ville, en supprimant 1500 places actuelles de stationnement. Simultanément, 3000 places de stationnement seront aménagées en périphérie.*

Où les résidents pourront-ils stationner ? dans les parkings payants, dont ceux en projet place Aristide Briand et à la Consigne (promenade J B Marty).

Quels seront les coûts de stationnement, sachant que les abonnements donnent droit à entrer dans le parking sans garantie d'y trouver une place : les coûts seront proportionnels à la distance au centre-ville : « ça coutera pas trop cher au Mas Coulet. Mais aux Halles, sous le Canal, à Victor Hugo, ce sera déjà bien plus cher. Et au centre, sous la place Aristide Briand par exemple, ce sera encore plus cher ».

Ceci a été clairement exprimé par François Commeinhes.

Qu'opposons-nous ? le statut quo pour les places de stationnement actuelles, la piétonnisation autour de la place ne supprime qu'une vingtaine de stationnements. L'aménagement de parkings de dissuasion en périphérie, desservis par des transports collectifs de haut niveau de service (petites navettes fréquentes électriques et maritimes) à toute heure ou presque ! L'économie obtenue par l'abandon du parking souterrain paye ce service de haut niveau pendant de nombreuses années.

Laissons se développer les transports collectifs et l'usage des vélos électriques dans les années qui viennent, pendant que diminue l'usage de la voiture individuelle. La voiture en centre-ville sera déjà d'un autre temps à l'achèvement du parking Aristide Briand, qui ne doit pas se faire.